

AXA

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, 28 AVRIL 2016

AXA va céder ses activités britanniques de gestion de patrimoine internationale situées à l'Île de Man au Life Company Consolidation Group

AXA annonce aujourd'hui avoir conclu un accord avec Life Company Consolidation Group afin de lui céder ses activités britanniques de gestion de patrimoine internationale situées à l'Île de Man (« AXA Isle of Man »). La finalisation de la transaction est soumise aux conditions habituelles, notamment l'obtention des autorisations réglementaires, et devrait intervenir au second semestre 2016.

Les parties ont convenu de ne pas divulguer les termes de l'accord.

A PROPOS DU GROUPE AXA

Le Groupe AXA est un leader mondial de l'assurance et de la gestion d'actifs, avec 166 000 collaborateurs au service de 103 millions de clients dans 64 pays. En 2015, le chiffre d'affaires IFRS s'est élevé à 99,0 milliards d'euros et le résultat opérationnel à 5,6 milliards d'euros. Au 31 décembre 2015, les actifs sous gestion d'AXA s'élevaient à 1 363 milliards d'euros.

L'action AXA est cotée sur le compartiment A d'Euronext Paris sous le mnémonique CS (ISIN FR0000120628 – Bloomberg : CS FP – Reuters : AXAF.PA). Aux Etats-Unis, l'American Depositary Share (ADS) d'AXA est cotée sur la plateforme de gré à gré OTCQX sous le mnémonique AXAHY.

Le Groupe AXA est présent dans les principaux indices ISR internationaux, dont le Dow Jones Sustainability Index (DJSI) et le FTSE4GOOD.

Il est l'un des membres-fondateurs des Principes pour l'Assurance Responsable (PSI : *Principles for Sustainable Insurance*) de l'Initiative Financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE FI), et est signataire des Principes des Nations Unies pour l'Investissement Responsable (UNPRI).

Ce communiqué de presse ainsi que l'information réglementée intégrale publiée par AXA en application des dispositions de l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier et des articles 222-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF) sont disponibles sur le site Internet du Groupe AXA (www.axa.com).

Relations investisseurs : +33.1.40.75.46.85

Andrew Wallace-Barnett : +33.1.40.75.46.85
Florian Bezault : +33.1.40.75.59.17
François Boissin : +33.1.40.75.39.82
Ghizlane de Casamayor : +33.1.40.75.57.59
Aure Chaussec : +33.1.40.75.96.20

Relations actionnaires individuels :

+33.1.40.75.48.43

Relations presse :

Hélène Caillet : +33.1.40.75.55.51
Jean-Baptiste Mounier : +33.1.40.75.46.68

+33.1.40.75.46.74

AVERTISSEMENT

Certaines déclarations figurant dans le présent communiqué peuvent contenir des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, projets ou objectifs. Ces prévisions comportent, par nature, des risques et des incertitudes, identifiés ou non, et peuvent être affectées par de nombreux facteurs susceptibles de donner lieu à un écart significatif entre les résultats réels et ceux indiqués dans ces déclarations. Vous êtes invités à vous référer à la section « Avertissements » figurant en page 2 du Document de référence du Groupe pour l'exercice clos au 31 décembre 2015 afin d'obtenir une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants, susceptibles d'influer sur les activités d'AXA. AXA ne s'engage d'aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces prévisions, ni à communiquer de nouvelles informations, événements futurs ou toute autre circonstance.